

L'assermentation de Responsables de secteur pour lutter contre les incivilités

Afin de lutter plus efficacement contre l'insécurité et venir en appui des gardiens, des Responsables de secteur de l'Office peuvent désormais être assermentés. Ils pourront ainsi constater des infractions et dresser des P.V. sans faire appel à la Police Nationale. « C'est un outil complémentaire, un signal fort à destination de nos locataires pour leur dire qu'on est à leurs côtés ! » résume Régis Pierre, Responsable Sûreté, Sécurité, Déontologie de l'Office.



BIENTÔT L'ÉTÉ : ADOPTONS LES BONS GESTES DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE !

Sur nos balcons, dans les halls et les espaces verts de nos résidences, alors que les journées s'allongent, que les températures s'adoucissent, voici quelques règles estivales qu'il semble nécessaire de rappeler afin de limiter les nuisances.

Pour des relations de voisinage apaisées et une meilleure qualité de vie dans nos résidences, rappelez-vous :

- Pas de barbecue. En raison des risques d'incendie qu'ils présentent, les appareils à combustion sont interdits.
- Pas de piscines gonflables. Elles sont une atteinte à la tranquillité résidentielle. Si, de plus, les installations collectives en eau ont été utilisées pour les remplir, il s'agit d'un vol. Votre responsabilité civile peut être engagée.



- Interdiction d'utiliser les bouches à incendie.
- Ne monopolisez pas les parties communes pour discuter ou jouer.
- Si vous écoutez de la musique, baissez le son ou privilégiez le casque audio.



EDITO

Chers locataires,

L'été et les beaux jours sont devant nous et c'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous invite à découvrir ce numéro de votre journal « Le Nouveau Regard Sur ».

Alors que les jours rallongent, que les températures s'envolent, nous sommes, et c'est bien normal, tentés de passer davantage de temps à l'extérieur afin de profiter de la douceur et des espaces verts. Afin que chacune et chacun d'entre vous passe un été serein, en bonne intelligence et en se respectant les uns les autres, retrouvez ici quelques rappels des règles du bien-vivre ensemble.

Réhabilitation ambitieuse, prouesse technique, découvrez la transformation d'envergure de la résidence Les Moulineaux de Suresnes.

Vous le savez, l'assurance de votre logement est obligatoire. Afin de simplifier la prise en compte de vos attestations, une nouvelle procédure, simplifiée a été mise en place. Retrouvez-en les détails et faites connaissance avec l'une des quatre gestionnaires assurance de l'Office qui vous accompagne lors d'un sinistre.

Du côté de la Proximité, (re)découvrez quelques temps forts des mois écoulés, ou à venir. Enfin, en dernière page, une nouvelle rubrique vous donne la parole et apporte les réponses aux questions que vous nous posez.

Bonne lecture !

Rémi Muzeau,
Président Hauts-de-Seine Habitat

Damien Vanoverschelde,
Directeur général Hauts-de-Seine Habitat

LE FONDS D'INITIATIVES LOCALES : APPEL À PROJETS EN SEPTEMBRE

Petit coup de pouce financier, le Fonds d'Initiatives Locales (FIL) permet d'accompagner ponctuellement les initiatives des amicales des locataires afin de les aider à réaliser un projet ayant une utilité pour le quartier.

Animer le quartier, améliorer le cadre de vie, développer le lien social... Que la dimension du projet soit solidaire, citoyenne ou environnementale, Hauts-de-Seine Habitat s'est doté d'un fonds de financement dédié à des actions d'animation réalisées au cœur de ses résidences, portées par les associations de locataires, pour les locataires.

Concrètement ça marche comment ?

- Ce fonds bénéficie d'une dotation annuelle calculée selon le nombre de logements par Direction de Proximité qui s'élève à 50 centimes / logement.
- Un appel à projet annuel est ouvert aux associations porteuses d'initiatives pour l'année d'après.

- Après réception, les projets sont étudiés directement par la Direction de proximité si le financement est inférieur à 200€, ou par le comité de suivi du FIL si le montant du financement est supérieur à 200 €.

30 septembre : date limite de dépôt des projets

Dès juillet, date de lancement de la campagne d'appel à projets, vous pourrez télécharger le dossier de candidature depuis le site internet de l'Office. Vous aurez jusqu'au 30 septembre pour le remplir et le déposer.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, HAUTS-DE-SEINE HABITAT À VOS CÔTÉS !

Mobilisé en faveur de la protection de ses locataires, Hauts-de-Seine Habitat réaffirme au quotidien sa détermination à venir en aide aux plus fragiles.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, plus de 600 situations accompagnées socialement ont été résolues et 500 plans d'étalement de dette sont actuellement en cours. Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) est une aide départementale destinée à soutenir les personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement. Chez Hauts-de-Seine Habitat, depuis le début de 2023, ce sont 90 demandes qui ont été faites pour un montant de 158 000 €.

Depuis février, Hauts-de-Seine Habitat et Action Logement ont mis en place un nouveau dispositif d'aide sociale : les aides sur quittance. 37 000 € ont ainsi été pris en charge.

Innovation Hauts-de-Seine Habitat, le parcours sérénité permet un accompagnement social des locataires par une conseillère sociale dès l'attribution de leur logement. 32 locataires ont déjà bénéficié de ce dispositif inédit !

Enfin, depuis le début de l'année près de 70 logements ont bénéficié de travaux d'adaptation.



VOTRE SATISFACTION

au cœur de nos actions !

Pour améliorer votre quotidien, Hauts-de-Seine Habitat réalise chaque année une ENQUÊTE DE SATISFACTION AUPRÈS DE SES LOCATAIRES. Cette enquête est importante car elle nous permet de mettre en lumière vos attentes et vos besoins.

Les résultats des années passées nous ont ainsi permis d'améliorer nos interventions techniques, vos relations avec notre personnel, l'entretien des parties communes, la communication...

Ensemble, améliorons votre quotidien !

Un enquêteur est donc susceptible de vous appeler entre le 22 juin et le 22 septembre 2023, réservez-vous votre meilleur accueil !

Afin de garantir la fiabilité des résultats, l'anonymat et la confidentialité de vos réponses, l'enquête a été confiée à INIT Marketing, un cabinet indépendant.

Jun 2023 - Service Communication - Hauts-de-Seine Habitat

P E R S P E C T I V E S

**SURESNES : LES MOULINEAUX
FONT PEAU NEUVE !**

**7,5 M€ c'est l'investissement
toutes dépenses confondues,**

avec le soutien du Département
des Hauts-de-Seine (800 K€)



Architecte : AIP Architectures
Maîtrise d'ouvrage : Hauts-de-Seine Habitat
Bureau d'études techniques : AIP Ingénierie - Thermi-Clim

Composée de deux immeubles édifiés en 1972, la résidence Les Moulineaux de Suresnes totalise 90 logements. Un premier bâtiment de 9 étages de 60 logements est situé rue Georges Appay, tandis qu'un second de 4 étages donne rue de la République. Depuis 2020, la résidence a bénéficié d'une profonde transformation et modernisation qui s'insère à merveille dans le quartier.

Véritable prouesse technique, des balcons ont été ajoutés à tous les logements ! Chaque appartement bénéficie ainsi désormais d'une surface extérieure, nouvelle pièce à vivre qui améliore la qualité de vie des habitants.

Afin d'améliorer la maîtrise des charges locatives tout en garantissant un haut niveau de confort, les ballons d'eau chaude sanitaire ont été supprimés et remplacés par un système d'eau chaude sanitaire collectif. Des travaux qui permettent également un gain de place conséquent dans les logements, principalement dans les cuisines et les celliers.

Dans les appartements, les menuiseries

extérieures ont été changées, l'électricité entièrement refaite, ainsi que les sols, murs, plafonds des pièces d'eau. Les équipements sanitaires (baignoires, lavabo, WC, robinetterie, sèche-serviettes) ont été remplacés.

Dans les parties communes, les travaux ont permis le remplacement des portes d'entrées, la réfection des sols, murs, plafonds, de l'électricité, de l'éclairage et du système d'interphonie.

Couleurs douces, bois clair, design épuré, afin d'améliorer la qualité de service et l'expérience locataire, la loge gardien, en cours de réfection présentera la nouvelle charte Hauts-de-Seine Habitat.

Grâce aux travaux d'isolation extérieure couplés aux ambitieux travaux de rénovation, l'étiquette énergétique des logements passe ainsi de D à B !

Dans un souci de développement durable, anciennes boîtes aux lettres et ballons d'eau chaude individuels ont été conservés afin d'être réemployés en cas de besoin sur d'autres résidences.

A l'extérieur, 1 150 m² de surface ont été déminéralisés. Des espaces verts ont été créés sur le toit. Aux abords des bâtiments on trouve des jardins d'agrément avec herbes aromatiques et plantes grimpantes. Pour cela, le stationnement aérien a été déplacé en sous-sol.

Du côté de CHEZ VOUS...

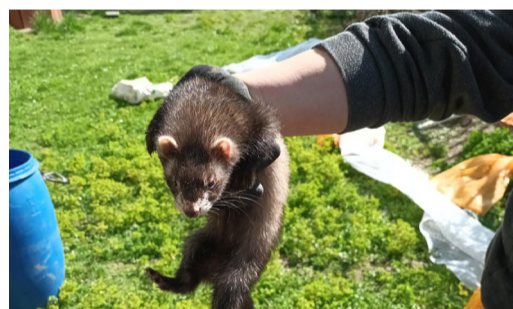


Chatillon

Direction de proximité de Bagneux

Une résidence étudiante !

Avec 167 logements, la résidence étudiante flambante neuve acquise par Hauts-de-Seine Habitat a été inaugurée le 7 juin. Elle est située à proximité du pôle universitaire de Paris.



Asnières-sur-Seine

Direction de proximité de Bois-Colombes

Un furet contre les rats

C'est une méthode écologique de dératisation qui a été expérimentée en mai par la Direction de proximité de Bois-Colombes. L'intervention d'un furet a permis de débusquer les rongeurs, leurs zones de passage et éviter leur retour !



Rueil-Malmaison

Direction de proximité de Rueil-Malmaison

Une nouvelle aire de jeux à Côte Noire

Dans le prolongement de la réhabilitation des façades de la résidence, ce sont désormais les espaces extérieurs qui ont bénéficié d'un lifting. Ainsi, une nouvelle aire de jeux et un city stade ont été livrés. Un projet qui réjouit les familles !



Nanterre

Direction de proximité de Nanterre

Rénovation des tours nuages

Le 18 mars, le Préfet, le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et le maire de Nanterre ont dévoilé les plaques d'inox qui viendront recouvrir 14 des 18 tours Aillaud. " Cela marque le lancement de cet ambitieux projet. " a réagi le Directeur général de Hauts-de-Seine Habitat.



Rambouillet

Direction de proximité du Plessis-Robinson

Des chevaux pour la forêt

Rdv dès 9h le 4 juillet au 5 rue d'Arbouville à Rambouillet afin d'assister à un événement pas comme les autres. Des chevaux viendront en effet entretenir le joli bois situé derrière la résidence Hauts-de-Seine Habitat.



Clichy-la-Garenne

Direction de proximité de Clichy-la-Garenne

Diagnostics en marchant

Depuis le début de l'année ce sont 13 diagnostics en marchant qui ont été réalisés par les équipes de la Direction de proximité de Clichy. Des visites menées avec les représentants des locataires qui permettent d'aboutir rapidement à des plans d'actions pour traiter certaines problématiques. C'est ainsi qu'un Local Commun Résidentiel a vu le jour au sein de la résidence Emile Roux.



Chaville - Sèvres

Direction de proximité Seine-Ouest

Sensibilisation des locataires au tri des déchets

Des événements ludiques pour sensibiliser les locataires au tri des déchets auront lieu à Chaville le 13 juin au 1 rue du Gros Chêne, et à Sèvres le 15 juin au 145 grande Rue. Une opération réalisée conjointement par Hauts-de-Seine Habitat et Grand Paris Seine Ouest. On vous y attend !



Suresnes

Direction de proximité de Suresnes

C'est la saison des éco-kermesses !

Le 25 mai, une éco-kermesse se tenait à Suresnes au cœur de la cité jardin. Un événement ludique qui permet de sensibiliser petits et grands aux écogestes afin de réduire la consommation d'eau et d'électricité !

« La satisfaction du locataire, c'est ce qui me nourrit ! »



Sabrina Badaoui

Sabrina Badaoui
Gestionnaire assurances

En 23 ans d'exercice au sein de l'Office, Sabrina y a exercé de nombreux métiers. Cela lui permet de mieux comprendre les besoins des locataires. Depuis 2017, c'est en tant que gestionnaire d'assurances qu'elle prend en charge le secteur Paris Ouest La Défense qui compte 14 000 logements.

Quel est votre rôle ?

J'interviens en support des directions de proximité en cas de sinistres afin de réceptionner, constater, valider les sinistres signalés par les locataires et/ou les responsables de secteur. Je constitue les dossiers afin d'engager les démarches

nécessaires à l'indemnisation et accompagne les équipes techniques. Enfin, j'effectue les démarches auprès des tiers qui peuvent être impliqués.

Justement, quelles sont vos relations avec les locataires ?

Tout au long de mes démarches dans la prise en charge des sinistres, mon ambition est double, il s'agit de veiller à la défense des intérêts de Hauts-de-Seine Habitat et à celle des locataires que j'accompagne tout au long du processus. Afin de les accompagner du mieux possible, je me déplace chez eux, me rend aux expertises avec les assureurs. En cas de besoin je m'occupe également de faire les démarches nécessaires à un relogement en urgence de la famille. Chaque action réalisée donne lieu à un courrier afin qu'ils

soient parfaitement informés de l'évolution de la situation.

Quel(s) conseils donneriez-vous aux locataires qui nous lisent ?

Je veux leur rappeler qu'il est nécessaire de souscrire une assurance pour le logement qu'ils occupent ! En cas de sinistre chez un locataire non assuré, tous les dommages seront à sa charge, cela peut faire très mal ! Et puis pour ceux qui ont la chance de partir en vacances, n'oubliez pas de couper l'eau, fermer les portes des chambres, les fenêtres et les volets.

G R A N D A N G L E

ASSURER SON LOGEMENT, CE N'EST PAS UNE OPTION !

Parce qu'elle vous permet d'être indemnisé en cas de sinistre dans votre logement, l'assurance habitation fait partie des assurances indispensables de la vie quotidienne. Si chaque année vous devez fournir à Hauts-de-Seine Habitat votre attestation, l'Office a décidé d'en simplifier le process.

Ce que dit la loi ?

Conformément à la loi du 6 juillet 1989, l'assurance habitation est obligatoire pour les locataires, y compris les locataires de logements meublés et les co-propriétaires. Le défaut d'assurance est un motif de résiliation de bail et la responsabilité du locataire peut

également être engagée en cas de dommages.

Pourquoi ?

Le contrat d'assurance protège le locataire en cas de sinistre (incendie, dégât des eaux...) que celui-ci survienne dans le logement, chez un voisin ou dans la résidence.

Transmettre vos justificatifs à l'Office ?

L'attestation d'assurance doit être communiquée aux services de l'Office chaque année. A l'approche du renouvellement de votre contrat d'assurance, Hauts-de-Seine Habitat vous envoie un courrier de rappel. Vous pouvez alors la transmettre directement par mail à l'adresse dédiée de votre Direction de proximité figurant sur le

courrier, en ligne depuis « Mon agence », mais également par courrier postal ou directement auprès de votre DP. En cas de non-réception de votre attestation, vous recevrez un courrier de relance. N'attendez pas ! Sans retour de votre part sous 15 jours, un courrier recommandé de mise en demeure vous sera adressé.

Un nouveau process dès le 1^{er} juillet

Afin de simplifier le processus de collecte et de traitement des attestations d'assurance, un nouveau process est mis en place dès le 1^{er} juillet. Cela permet de fiabiliser et tracer l'enregistrement de ces attestations et surtout vous garantir des relations apaisées. Un flyer vous explicitant ce nouveau process vous sera distribué très prochainement !

Un processus simplifié



DAMIEN VANOVERSCHELDE
Directeur général de Hauts-de-Seine Habitat

« Vous êtes parfois relancés par nos services alors que vous avez déjà transmis votre attestation d'assurance et cela génère chez vous un mécontentement bien légitime ! C'est pourquoi dès à présent, un nouveau process a été mis en place par l'Office afin de simplifier la collecte de ce document. Ô combien important ! En ligne, par mail, ou par courrier, un accusé de réception vous informera de sa bonne prise en compte ! »

Quelle assurance choisir ?



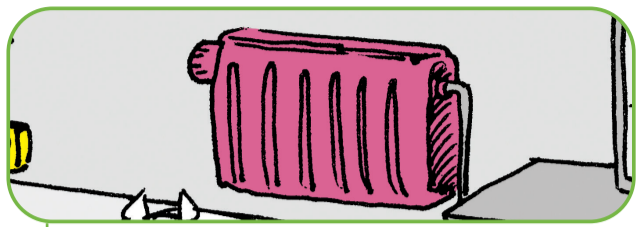
BRIGITTE BENNETT
chargée de mission assurances

« L'assurance risques locatifs qui est obligatoire couvre les murs et équipements du logement dans le cas de dégâts des eaux, incendie ou explosion. Le contrat idéal à souscrire est l'Assurance multirisques habitation, qui, en plus des risques locatifs couvre également les biens personnels et familiaux des personnes domiciliées et la responsabilité civile des occupants. D'autres options peuvent être ajoutées au contrat telles que bris de glace, perte de jouissance, ou indemnisation en cas de vol par effraction »



COURRIER DES LOCATAIRES

Pour cette nouvelle rubrique, **VOUS** avez la parole ! Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous les faire parvenir à communication@hdshabitat.fr, nous y répondrons.



Bernard de Nanterre :

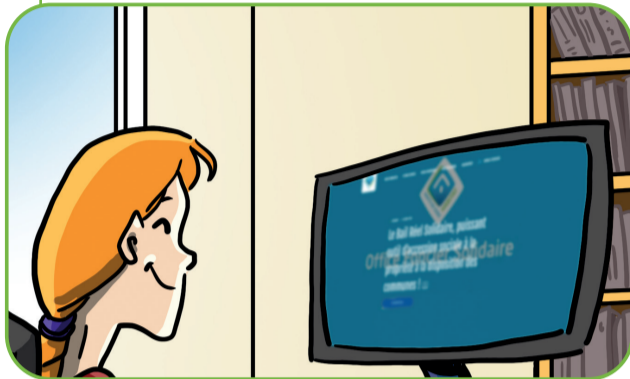
« J'ai entendu parler de la fin des tarifs réglementés du prix du gaz, comment m'y retrouver ? »

En effet les tarifs de vente de gaz réglementés prennent fin le 1^{er} juillet. Si vous disposez d'une chaudière individuelle, vous pouvez consulter la liste des fournisseurs proposant des offres de marché, proposée par le Médiateur de l'énergie, en localisant votre habitation à cette adresse : <https://calculettes.energie-info.fr/pratique/liste-des-fournisseurs>

Wahida de La Garenne-Colombes :

« Comment régler mon loyer facilement ? »

Vous avez la possibilité de régler votre loyer en ligne sur votre espace locataire, en vous connectant sur le site « MON AGENCE ». Si vous n'êtes pas inscrit, connectez-vous sur : <https://monagence.hautsdeseinehabitat.fr/> pour créer votre compte.



Nam Phuong de Boulogne :

« Bonjour, notre ascenseur est en panne. Que faire ? »

Lorsque votre ascenseur est en panne vous pouvez contacter votre gardien ou contacter le numéro d'urgence indiqué dans votre hall d'immeuble.

VOTRE COIN DÉTENTE

LES MOTS CACHÉS DE L'ÉTÉ

- 1-CERISES
- 2-POMMIER
- 3-PIQUE-NIQUE
- 4-FETE
- 5-SOLSTICE
- 6-ABRICOTS
- 7-CAMPING
- 8-SOLEIL
- 9-VACANCES
- 10-DETENTE

H	C	A	D	H	S	E	U	G	I	A
E	F	B	E	R	A	E	S	N	P	L
S	E	R	T	P	O	M	M	I	E	R
E	T	I	E	A	H	L	Q	P	G	E
C	E	C	N	C	I	U	I	M	R	S
N	C	O	T	Y	E	A	G	A	Q	B
A	E	T	E	N	J	R	V	C	E	T
C	P	S	I	G	R	N	I	E	D	F
A	L	Q	B	D	U	L	E	S	J	M
V	U	S	O	L	S	T	I	C	E	K
E	B	R	I	U	L	I	E	L	O	S

LA RECETTE ANTI-GASPI :

LES COOKIES MALINS POUR LE GOÛTER !

Le gaspillage alimentaire, c'est fini ! Il vous reste du pain rassis ? Pas de panique, avec cette délicieuse recette, vous allez régaler petits et grands à l'heure du goûter...

Ingrédients :

180 g de pain rassis, 45 g de sucre roux, 1 œuf, 1 c à café de levure chimique, 90 g de pépites de chocolat, 45 g de sucre en poudre, 50 g de beurre doux, 1 pincée de sel.

Préparation :

Mixer le pain rassis jusqu'à obtenir de la chapelure. Rajouter les ingrédients et mélanger. Ajouter la pincée de sel puis les pépites de chocolat puis mélanger à nouveau.

Préchauffer le four à 160 °.

Former de petites boules de pâte, les déposer sur une plaque de cuisson et enfourner pour 15 min environ.



NOS ANNONCES

PARKING

CHAVILLE

481 Avenue Roger Salengro

A proximité immédiate de la gare Rive-Droite et du centre-ville, plusieurs places de stationnement sont disponibles immédiatement à la location en sous-sol de la résidence.

Les avantages :

Emplacement de qualité, nombreux commerces à proximité

LOYER MENSUEL : 77,25 €



Un de ces biens vous intéresse ?

Merci de compléter le formulaire de candidature en spécifiant le local concerné <https://www.hautsdeseinehabitat.fr/patrimoine/commerces> ou en flashant ce QR Code avec votre smartphone !



COMMERCE

ASNIERES

Rue Emile Zola

SURFACE : 54 M²

Usage commercial ou artisanal.

LOYER ANNUEL : 4 860 €



HAUTS-DE-SEINE HABITAT LE MAG' Le rendez-vous info des locataires

HAUTS-DE-SEINE HABITAT OPH

45, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois-Perret
Tél. 01 47 57 31 77

www.hautsdeseinehabitat.fr

Directeur de la publication : Damien VANOVERSCHELDE

Réalisation : Direction de la communication
Crédits photos : Hauts-de-Seine Habitat hors mention, IP3 PRESS-C. Bertolin, 123RF
Tirage : 30 000 exemplaires
Impression : BBI Imprimerie

100% recyclé

ISSN : 2556-3394

Nous écrire :

communication@hdshabitat.fr



Rejoignez-nous !

Scannez ce QR code et découvrez nos dernières offres d'emploi !

